

Contexte difficile pour les céréaliers

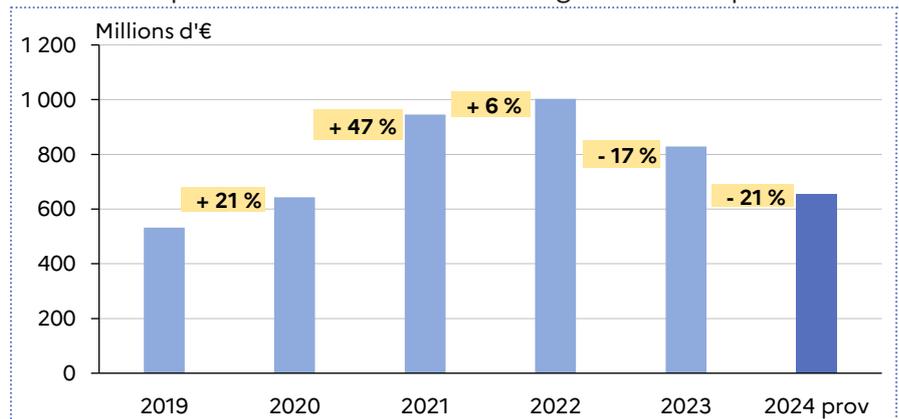
Après l'envolée des cours des COP (céréales et oléo-protéagineux) en 2022, la valeur de la production céréalières de la région chute en 2023 et 2024 pour revenir au niveau de 2020. La baisse des prix est accentuée par la mauvaise récolte de céréales à paille en 2024.

Avec 21 700 € par exploitation, le revenu disponible 2023 est plombé par des charges à un niveau record. Pour 2024, la baisse de la valeur de la production, qui n'est que partiellement compensée par une réduction des charges, risque d'induire une nouvelle diminution du revenu disponible des exploitations céréalières.

Forte baisse de la valeur de production des COP

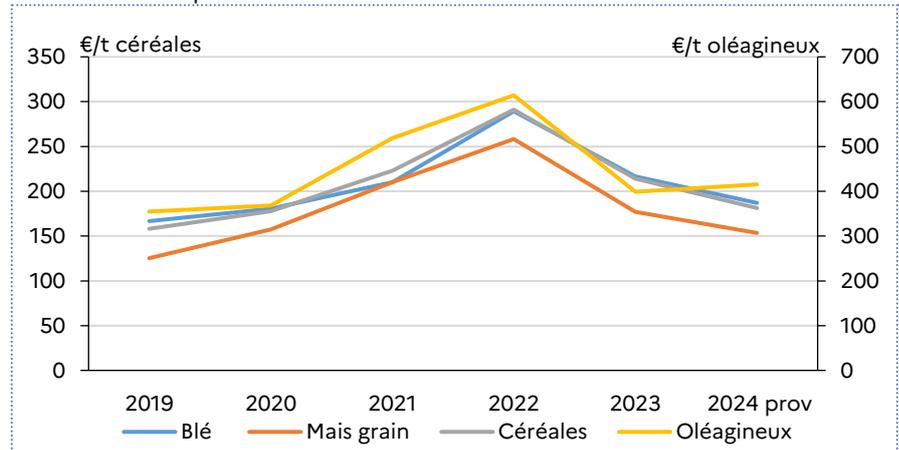
Les hausses de prix sur les marchés céréaliers provoquées par la guerre en Ukraine sont terminées et la valeur de la production 2024 retrouve un niveau proche de 2020. Après un premier repli de 17 % en 2023, la valeur régionale de production des COP baisse à nouveau de 21 % en 2024, selon les premières estimations. Cette chute est essentiellement due au repli des volumes de céréales à pailles produits (- 20 % pour le blé tendre). Avec 1,07 millions de tonnes, la production de blé tendre est la plus faible depuis 2003. Les autres céréales à paille sont également fortement impactées par les conditions humides, alors que la production de maïs grain est en hausse de 20 %. Les prix des céréales poursuivent la baisse entamée en 2023 avec une diminution des prix de 11 %. Ils reviennent au niveau de 2020. Le maïs semence, qui représente 7 % de la valeur totale des COP, est épargné, avec un chiffre d'affaires/ha 2024 supérieur de 50 % à celui de 2020. Les oléagineux (qui représentent 14 % de la valeur des COP) présentent égale-

Valeur de la production des COP en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Agreste Comptes de l'agriculture

Évolution des prix des COP



Sources : Agreste Comptes de l'agriculture / FranceAgriMer

mement un résultat positif, avec une hausse des cours compensant une production en repli.

Des charges qui restent élevées

Alors que la valeur des productions céréalières est revenue au niveau de 2020, les charges qui ont fortement progressé en 2022 se maintiennent à un niveau élevé. En 2024, l'indice IPAMPA général, mesurant l'ensemble des charges des exploitations, est supérieur à 2020 de 28 %. Les indices des engrais et de l'énergie, qui représentent respectivement 43 % et 13 % des charges d'approvisionnement des exploitations céréalières, sont supérieurs de + 60 % à 2020. Ces charges d'approvisionnement ne sont pas les seules à être en hausse puisque toutes les autres charges progressent également.

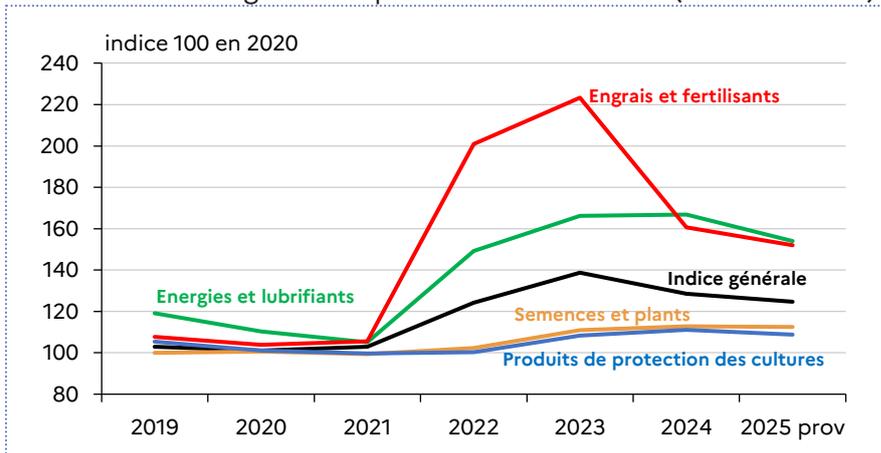
D'après le réseau d'information comptable agricole (RICA), les autres charges progressent de 30 % entre 2020 et 2023 alors que les charges sociales des exploitants et la dotation aux amortissements augmentent sur la même période de 65 % et 12 %.

Des revenus en chute

Les résultats du RICA montrent une chute du revenu disponible dans les exploitations céréalières de 61 500 € à 21 700 € entre 2022 et 2023. Malgré une augmentation de surfaces de 5 %, il est inférieur à celui de 2020 et plus bas que tous les autres types d'exploitations agricoles.

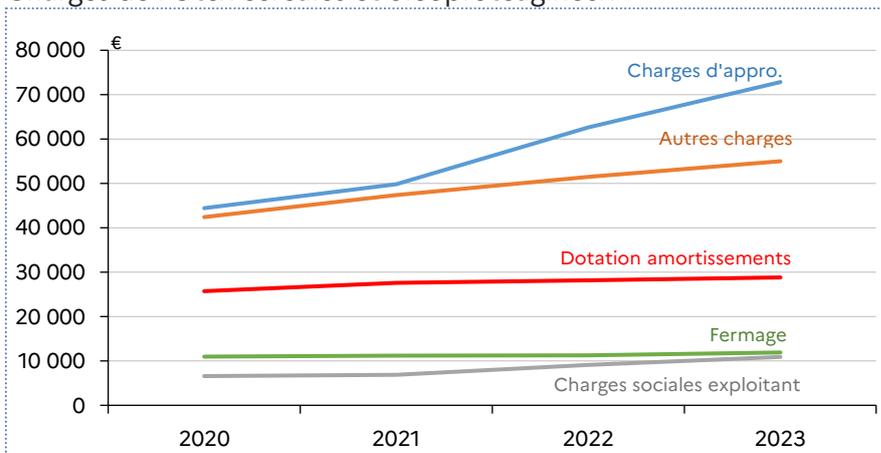
Pour l'année 2024, les résultats économiques des exploitations ne sont pas encore connus mais la baisse de la valeur de production des COP de 21 % conjuguée à une baisse limitée des charges risque d'induire un revenu disponible encore plus bas.

Évolution des charges des exploitations de céréales (indice IPAMPA)



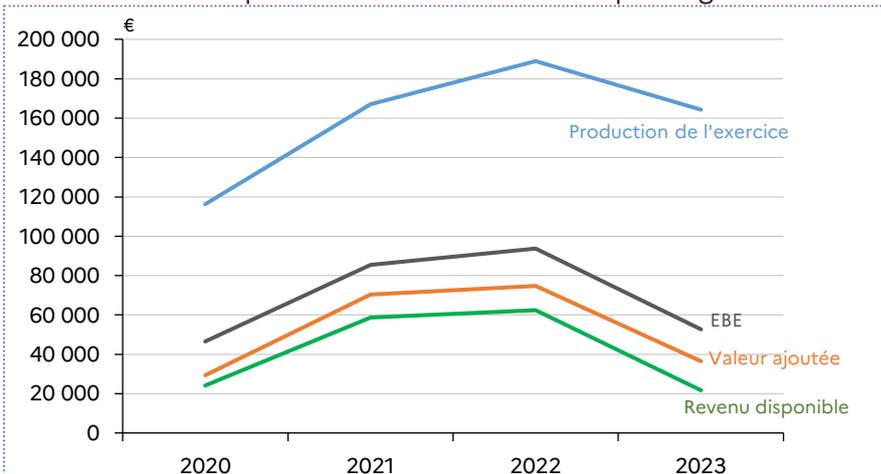
Source : Agreste Ipampa

Charges de l'Otex céréales et oléoprotéagineux



Source : Agreste Rica

Résultats économiques de l'Otex céréales et oléoprotéagineux



Source : Agreste Rica